

Fiche de conclusions d'une inspection ICPE

Raison sociale : SAS BR Parc Auto k-bis : 889 218 822 00019 NAF : /		Lieu d'exploitation : 458 rue Marcel Prevost – 47190 Aiguillon	
Activité principale : réparation et vente de véhicules d'occasion.			
N° S3IC : 0100022097		Date de visite précédente: /	Date de la visite : 25/05/2023
Régime ICPE de l'établissement		Non classé <input type="checkbox"/> autorisation <input type="checkbox"/> enregistrement <input type="checkbox"/> déclaration avec contrôle périodique <input type="checkbox"/> Déclaration <input type="checkbox"/>	
Date de l'annonce de la visite : inopinée		Inspection : approfondie <input type="checkbox"/> courante <input type="checkbox"/> ponctuelle <input type="checkbox"/>	

Avis de l'inspection :

- Le type d'activité exercée sur le site BR Parc Auto ne répond pas à la définition d'une ICPE « Installation d'entreposage, dépollution, démontage ou découpage de véhicules hors d'usage », rubrique 2712-1
- L'exploitant ne démonte pas de VHU, il ne revend pas de pièces d'occasions. L'agrément « centre VHU » n'est pas nécessaire.
- Il n'y a pas d'activité de stockage de ferraille ou de Déchets d'Équipements Électriques ou Électroniques, pas de regroupement de déchets dangereux.

Conclusion :

Le site de BR Parc Auto n'est pas ICPE, ni centre VHU.

Ses filières d'élimination des déchets sont agréées.

L'exploitant doit mettre à l'abri et sur zones étanches ses pièces graisseuses.

Agen, le 31 mai 2023

